

## **PLAN GENDER**

### **Engagement du Gouvernement wallon et des ministres à intégrer la dimension de genre dans leurs politiques**

Le décret du 11 avril 2014, visant à la mise en œuvre des résolutions de la Conférence des Nations unies sur les femmes à Pékin de septembre 1995 (MB du 6 juin 2014), prévoit l'intégration structurelle de la dimension de genre dans les politiques régionales (gender mainstreaming).

Conscients des efforts nécessaires pour aboutir à cette intégration structurelle au niveau régional et conformément à l'accord de gouvernement, nous nous engageons d'ici à la fin de la législature à intégrer la dimension de genre au minimum dans les politiques mentionnées ci-dessous.

Pour chaque politique concernée, cette intégration se déroulera en trois phases:

1. Analyser la composition sexuée des groupes ciblés par les politiques et identifier des différences qui existent entre les situations respectives des femmes et des hommes
2. Déterminer dans quelle mesure ces différences sont problématiques (en terme d'égalité d'accès des femmes et des hommes à l'exercice de leurs droits fondamentaux)
3. Etablir des politiques qui tiennent compte des résultats de l'analyse de genre réalisée et évitent ou corrigent les éventuelles inégalités

Nous nous engageons également à veiller à ce que les administrations qui relèvent de nos compétences respectives progressent dans la mise en œuvre des différentes dispositions du décret qui les concernent et, notamment, dans :

- la production de statistiques ventilées par sexe et d'indicateurs de genre ;
- l'intégration de la dimension de genre dans les instruments de planification stratégique (plan de management, contrats de gestion, etc.) ;
- la mise en œuvre du gender budgeting;
- l'intégration de la dimension de genre dans les marchés publics ;
- l'intégration de la dimension de genre dans les conditions d'octroi de subsides.

Parallèlement à la mise en œuvre du gender mainstreaming, nous nous engageons en outre à veiller à ce que les administrations qui relèvent de nos compétences respectives développent une réelle stratégie d'égalité entre hommes et femmes dans l'ensemble des politiques régionales.

<b><u>Membre du Gouvernement compétent</u></b>	<b><u>Politiques qui feront l'objet d'une intégration de la dimension de genre</u></b>
<p align="center"><b><u>Paul Magnette</u></b> Ministre Président</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des statistiques sexuées et des indicateurs de genre</li> <li>- La lutte contre la pauvreté</li> </ul>
<p align="center"><b><u>Maxime Prévot</u></b></p> <p>Vice-Président et Ministre des Travaux publics, de la Santé, de l'Action sociale et du Patrimoine</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutter contre la précarité des familles monoparentales</li> <li>- Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées par une prise en charge adéquate afin que ce maintien dans le cadre de vie ne repose pas sur la seule solidarité familiale et féminine</li> </ul>
<p align="center"><b><u>Jean-Claude Marcourt</u></b></p> <p>Vice-Président et Ministre de l'Economie, de l'Industrie, de l'innovation et du Numérique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir l'entrepreneuriat féminin</li> <li>- Sensibilisation dans le cadre du Plan Numérique</li> </ul>
<p align="center"><b><u>Paul Furlan</u></b></p> <p>Ministre des Pouvoirs locaux, de la Ville, du Logement et de l'Energie</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer plus de logements de qualité et mettre en œuvre une politique sociale du logement (faciliter l'accès aux familles monoparentales, aux gardes alternées, etc.)</li> <li>- Encourager le « gender mainstreaming » au niveau local et la sensibilisation à la dimension de genre</li> </ul>
<p align="center"><b><u>Carlo Di Antonio</u></b></p> <p>Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité, des Transports et du Bien-être animal</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Mobilité dans sa globalité</li> <li>- L'accessibilité aux différents métiers du transport en commun et du transport scolaire : analyse et recommandations.</li> </ul>
<p align="center"><b><u>Eliane Tillieux</u></b></p> <p>Ministre de l'Emploi et de la Formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir les formations des travailleurs (euses) titres-services ;</li> <li>- Encourager la participation des femmes et/ou des hommes au sein de secteurs d'activités professionnelles où elles/ils sont sous-représentés</li> </ul>
<p align="center"><b><u>Christophe Lacroix</u></b></p> <p>Ministre du Budget, de la Fonction publique et de la Simplification administrative</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gender budgeting ; intégration de la dimension de genre dans l'ensemble du cycle budgétaire</li> <li>- La note de genre (identification des budgets spécifiques pour l'égalité hommes/femmes)</li> </ul>
<p align="center"><b><u>René Collin</u></b></p> <p>Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Infrastructures sportives</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Petite enfance : Créer des nouvelles places dans les milieux d'accueil collectif subventionnés en vue de faciliter l'emploi des hommes et des femmes</li> <li>- Agriculture : Valoriser le statut des agricultrices</li> </ul>